



Tramayes carbure à l'énergie positive

La commune rurale a été l'une des premières à se lancer dans une démarche de territoire à énergie positive, en 2006. Elle récolte aujourd'hui les fruits de cette politique ambitieuse, menée par son maire en l'espace de quinze ans.



TRAMAYES
(1 050 hab.,
10 agents,
Saône-et-Loire)

Au sein du réseau des territoires à énergies positives, Tramayes est l'une des collectivités citées en exemple. Et pour cause: en dix ans, cette commune rurale a divisé par trois sa consommation d'énergie et l'a compensée par des énergies renouvelables. La facture de l'éclairage public a même été divisée par quatre. Pour cela, elle a appliqué – dès 2008 – l'extinction nocturne (de 23h à 5h45). Et en s'appuyant sur un audit de son syndicat d'énergie, le Sydel 71, elle a opté pour des ampoules moins énergivores, qu'elle changera bientôt pour des leds.

Mais ce dont Tramayes peut être la plus fière, c'est son réseau de chaleur. Créé en 2006 pour un montant de 1,5 million d'euros et long de 1,4 kilomètre, il est alimenté par une chaufferie qui brûle des déchets de bois provenant d'une scierie locale. Rares sont les petites communes qui en sont dotées. Pourtant, cette solution est adaptée à toutes celles qui disposent de zones d'une densité d'habitation suffisante.

INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS

Mais le montage du projet fait souvent peur, surtout quand on a peu de moyens en interne pour les aspects administratifs, techniques et financiers. A Tramayes, nul doute que le profil du maire, Michel Maya (SE), enseignant en école d'ingénieurs (Arts et métiers de Cluny), a aidé. L'élus – qui en est à son cinquième mandat – connaît désormais toutes les ficelles et n'a pas peur d'investir pour sa commune. «Créer de la dette ne

m'empêche pas de dormir si les investissements sont productifs! Oui, notre commune est plus endettée que les autres de même taille, mais elle bénéficie aussi de plus de recettes», affirme-t-il. C'est son mantra: rembourser les traites avec des recettes, sans hausse de la fiscalité locale.

Le principe a été appliqué à ce service public de chauffage, qui dispose d'un budget annexe équilibré grâce au paiement des quelque 60 factures de chauffage qu'édite la régie. Et pour ses clients – un hôpital, des particuliers et bien sûr la mairie, qui a raccordé

120 MWh

C'est la quantité d'électricité consommée en propre par Tramayes, qui semble désormais avoir atteint un plancher (elle était de 400 mégawattheures en 2007).

La commune travaille à développer sa production d'énergie photovoltaïque pour produire plus d'électricité qu'elle n'en consomme à l'horizon 2023-2024. A plus long terme (2050), elle compte compenser toute l'énergie consommée par son territoire, en entraînant ses habitants dans cette démarche.

dix de ses bâtiments –, les bénéfices sont multiples: un coût de chauffage peu élevé et stable dans le temps, le tout en recourant à des énergies renouvelables.

Même logique de financement pour la rénovation de l'ancienne gendarmerie, transformée en une dizaine de logements à loyer modéré (6 euros le mètre carré) par la commune, faute d'avoir trouvé un opérateur privé qui réaliserait ce projet. Habile, le maire a misé

sur des matériaux biosourcés afin d'obtenir des aides importantes de la région. Trop éloigné du réseau de chaleur, l'immeuble n'a pas pu y être raccordé, mais a été équipé d'une petite chaufferie biomasse. Pour que le bâtiment soit à énergie positive, deux ombrières photovoltaïques (36 kilowatts) ont été installées, protégeant également les voitures du soleil.

LES PROJETS SE SUCCÈDENT

Il y a quelques années, ce chantier a fait grand bruit, l'architecte des Bâtiments de France s'y étant fermement opposé en critiquant son isolation thermique extérieure. Opiniâtres, les élus ont remporté une bataille juridique de deux ans et demi. L'Etat ne s'est pas pourvu en cassation et a même accordé une subvention – par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux – qu'il avait initialement refusée. Des financements dans le cadre de l'appel à projets «territoires à énergie positive pour la croissance verte» et des certificats d'économies d'énergie ont aussi été obtenus.

Ici, les projets se succèdent à bon train. Fervent défenseur de la rénovation globale (1), Michel Maya a appliqué ce concept pour étendre et rénover l'école communale, inaugurée en 2019, en regroupant les écoles primaire et maternelle, qui étaient trop éloignées. «Un soin particulier a été apporté au confort d'été, en travaillant les apports solaires, en isolant avec de la laine de bois et en jouant sur l'isolation», souligne-t-il.

Deux autres dossiers sont en cours. Le premier cible la création



REPORTAGE PHOTOS : F. KLEMCZYNSKI / DIVERGENCE

de douze logements pour seniors et d'une microcrèche, dans un bâtiment délaissé par l'hôpital et que la commune va racheter. Le second est lié à l'association Arc-en-Ciel, séduite par ce village innovant. A la recherche d'un lieu pour implanter un institut de l'économie sociale et solidaire, elle a demandé à rencontrer le maire... qui a sauté sur l'occasion et proposé de mettre à disposition l'ancienne école, en se chargeant de la rénover pour la lui louer dès 2022. A terme, 90 étudiants y seront présents. Pour les loger, l'élue mise sur le développement de l'offre locative privée.

Tout cela a été réalisé avec des moyens internes limités, un gros travail des élus et surtout du maire, ainsi que des appuis extérieurs : l'agence technique départementale, le Sydel 71, quelques bureaux d'études et des aides de l'Etat (2). Michel Maya a beaucoup misé sur le réseau associatif, où il estime avoir « autant reçu que donné », lui qui a été président du Cler- Réseau pour la transition énergétique de 2014 à 2017 et est aujourd'hui vice-président de l'association Amorice.

Le maire, cependant, regrette « de ne pas avoir réussi à être prophète en [son] pays », échouant à

1 et 4. Tramayas, village pionnier de la transition énergétique.

2 et 3. La chaufferie du réseau de chaleur brûle des déchets de bois issus d'une scierie locale.

5. L'ancienne école va accueillir un établissement d'enseignement supérieur.

6. Le maire, Michel Maya.

7 et 8. L'ancienne gendarmerie a été transformée en logements et son parking doté d'ombrières photovoltaïques.

9. Le nouveau bâtiment scolaire pourra recevoir un deuxième étage si besoin.

entraîner les élus de l'interco sur la même voie. Surtout, cet élu de 66 ans, qui effectue à son dernier mandat, s'interroge sur l'avenir : « Que va-t-il se passer quand je ne serai plus là ? » Alors il profite de son temps de jeune retraité pour former les autres élus, en espérant qu'ils reprennent le flambeau. ▣

Arnaud Garrigues

(1) Qui prend en compte tous les postes d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment.

(2) Par le biais de l'Ademe et du programme Petites villes de demain.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
A Roscoff, tourisme et recherche de pointe font bon ménage